

# LE POINT SUR LES DEUX NOUVELLES REGLES APPLICABLES EN FRANCE EN FIN DE SAISON SPORTIVE 2020-2021

version finale



À la suite de la crise sanitaire de 2020, de nouvelles règles ont été introduites en Super League/NRL en mai et septembre 2020. A ces dernières s'ajoutent celles de la saison 2021 publiées récemment par la RFL et la NRL.

La FFRXIII a décidé d'adopter **uniquement deux de ces règles** qui seront sous peu internationales :

- La règle des 6 tenus supplémentaires pour ralentissement du tenu => **la règle des Plus 6**
- L'arrachage du ballon

Ces deux règles sont destinées à s'appliquer pleinement **en cette fin de saison**. La pertinence de cette décision a été principalement motivée par la tenue de la CdM en octobre/novembre 2021.

Pour clarifier la situation, la CCA résume ci-dessous les deux règles qui s'appliqueront en cette fin de saison en France et au-delà.

Ce document se base principalement sur les textes anglais officiels de la RFL, de la NRL et des consignes arbitrales de la RFL de 2021.

\*\*\*

## A. Introduction de la règle des 6 tenus supplémentaires (*règle des plus 6*) PREMIER CHANGEMENT

a. La règle '**des plus 6**' (**retour à 6**) s'appliquera chaque fois que la règle internationale du chapitre 11, point 10.a ne sera pas respectée :

*« le joueur plaqué doit être immédiatement lâché et ne doit pas être touché jusqu'à ce que le ballon soit remis en jeu ».*

En d'autres termes, chaque fois que les défenseurs ralentiront le tenu (main sur le ballon, retenir le pied du plaqué...). Voir ci-dessous ce qui constitue un ralentissement du tenu.

b. Elle s'appliquera aussi lorsque les marqueurs ne seront pas dans l'axe, quitteront leur position trop tôt ou se tiendront trop en profondeur.

c. L'arbitre annoncera une nouvelle chaîne technique de six tenus **en disant « Plus 6 »** et agitera le poing fermé de gauche à droite au-dessus de la tête. Il désignera le fautif et la nature de la faute.

d. Pour lever tout doute possible, pour l'instant, ce n'est qu'en Super League et en NRL (optionnel en Championship) que le chronométrateur fait retentir une sirène quelques secondes pour annoncer l'application de la règle des Plus 6. Avant le début de la saison prochaine en France, on devra étudier s'il est pertinent de mettre en place un tel système et dans quelles conditions viables.

e. En revanche, une pénalité sera accordée et la règle ne s'appliquera pas dans les cas suivants :

1. S'il s'agit d'une faute caractérisée d'anti-jeu (empêcher le plaqué de se relever après une contre-attaque qui échoue dans les 20 mètres adverses permettant à la défense de se replacer...)
2. D'une faute répétée sur tenu.
3. Quand le cours du jeu est interrompu (par exemple par l'intervention abusive des défenseurs entraînant la perte du ballon du joueur tenu ou si par leurs actions, un arrêt du jeu se produit au moment où le tenu est réalisé).
4. Pour les deux premières fautes (fautes caractérisées d'anti-jeu ou fautes répétées sur tenu) l'arbitre expulsera le fautif temporairement.

f. Si selon l'arbitre, l'équipe attaquante essaie délibérément de hacher le rythme de jeu dans l'espoir d'obtenir une pénalité au lieu de 6 tenus supplémentaires, il ordonnera le changement de possession du ballon en faveur de l'équipe défendante qui recommencera le jeu par un tenu. Cette tentative de tromper l'arbitre de la part de l'équipe attaquante pourrait se produire particulièrement à la fin d'un match serré afin d'obtenir une pénalité donnant la possibilité de marquer 2 points plutôt qu'une nouvelle chaîne technique de 6 tenus qui pourrait ne pas aboutir à un essai.

g. Une pénalité continuera à s'appliquer pour tout placage en tenaille / d'étranglement<sup>(1)</sup> ou en étau<sup>(2)</sup>, pour toute torsion du bras<sup>(3)</sup> et tout geste agressif sur le visage, cette liste n'étant pas exhaustive.

(1) grapple tackle, (2) crusher tackle, (3) chicken wing

h. Pour lever tout doute possible, la décision de la NRL d'imposer également la règle des Plus 6 lorsque des joueurs de la défense ne se seront pas retirés à 10 mètres lors du tenu, n'a pas été retenue par la RFL. Elle ne s'appliquera donc pas en Coupe du Monde, en Championnat français, en Super League ou en Championship.

### **RAPPEL SUR CE QUI CONSTITUE UN RALENTISSEMENT DU TENU**

Consignes arbitrales de la RFL (2021)

Il est important d'obtenir une exécution du tenu qui soit propre, nette et précise. Une attention toute particulière devra être portée sur les pratiques suivantes sans toutefois se limiter à celles-ci :

- i. Se laisser tomber sur un joueur déjà plaqué (*flopping*) ou le retenir au sol
- ii. Enjambrer le joueur plaqué alors qu'il tente de se relever
- iii. Attraper la jambe/le pied du joueur plaqué alors qu'il se relève pour jouer le tenu
- iv. Mettre la main sur le ballon ce qui retarde l'exécution du tenu
- v. Mettre la main sur la tête ou les épaules du joueur effectuant le tenu
- vi. Tamponner ou heurter délibérément le joueur qui va jouer ou joue le tenu

- vii. Se relever en s'appuyant avec la tête sur l'adversaire
- viii. Entraver les mouvements du joueur tentant de se relever pour jouer le tenu (avec les genoux, les bras ou le corps)
- ix. Les marqueurs ne sont pas dans l'axe, quittent leur position trop tôt ou se tiennent trop en profondeur

### B. Qu'est-ce qu'une faute répétée ?

Avant de siffler une pénalité contre une équipe, il n'est pas nécessaire d'en avertir les membres qui commettent des fautes répétées, lorsque cela se produira l'arbitre expulsera temporairement les fautifs pour les dissuader de continuer. Afin de parvenir à cette décision, une bonne analyse du jeu est nécessaire en se posant les bonnes questions :

1. Quelle est la fréquence des fautes ?
2. Pourquoi cette équipe se fait-elle pénaliser toujours au même endroit du terrain ?
3. Est-ce que cette équipe le fait pour pouvoir s'accrocher alors qu'on approche de la fin du match ?
4. Est-ce une stratégie ?

### C. Décompte des tenus et nouveau protocole de communication lors de l'application de la règle des Plus 6

Il est important pour tous les acteurs sur le terrain de ne pas perdre de vue le décompte des tenus à la reprise du jeu aux 20 m à la main, après un en-avant/passe en avant et quand la règle des Plus 6 s'applique :

BIEN CONTROLER LE DECOMPTE DES TENUS	
Fautes lors de la phase du tenu ou Fautes des marqueurs côté défense	Le décompte des tenus repart à :
Tenu 0 ( <i>renvoi aux 20m à la main / après un en-avant ou passe en avant</i> )	Tenu 0
Tenu 1	Tenu 1
Tenu 2	Tenu 1
Tenu 3	Tenu 1
Tenu 4	Tenu 1
Tenu 5	Tenu 1

Quand la règle des Plus 6 s'applique, la nouvelle communication en place est la suivante :

<b>NOUVEAU PROTOCOLE DE COMMUNICATION (RFL)</b> <i>Afin d'adopter une communication efficace commune, la même terminologie sera utilisée comme suit</i>	
<b>ETAPE</b>	<b>ACTION / TERMINOLOGIE OFFICIELLE</b>
<b>1</b>	Dire « <b>PLUS 6*</b> » et faire la gestuelle appropriée, agiter le poing fermé de gauche à droite au-dessus de la tête
<b>2</b>	Désigner le fautif et la nature de la faute : « <b>Plus 6, Paul Dupuis, main sur le ballon</b> »
<b>3</b>	S'efforcer si possible d'ajouter la consigne habituelle « <b>ATTENDEZ, GO !</b> » après chaque reprise d'une chaîne technique de 6 tenus

(\*) Article 2, premier alinéa de la Constitution de la France : « La langue de la République est le **français** ». En matchs internationaux, Super League/Championship, l'expression « 6-Again » sera utilisée, l'anglais étant dans ce contexte bien précis la langue internationale qui s'impose.

1. Siffler la règle des Plus 6 ne doit pas être perçu comme une solution de facilité
2. Se poser la question suivante : est-ce que normalement une pénalité aurait été accordée pour cette faute sur tenu ?
3. Si la réponse est positive, la règle des Plus 6 s'appliquera, si elle est négative, l'arbitre agira en conséquence en prenant la décision appropriée.



« Plus 6, Paul Dupuis, main sur le ballon ! »

## D. Arrachage du ballon par l'opposition DEUXIEME CHANGEMENT

- a. Un défenseur pourra arracher le ballon au joueur en possession dans le cours du jeu à condition qu'un seul défenseur prenne part au plaquage avant que le tenu ne soit effectif.
- b. A noter que cela constitue un changement majeur par rapport à l'ancienne règle. En effet, un défenseur pouvait être sanctionné d'une pénalité pour arrachage du ballon à un contre un dans la mesure où plusieurs coéquipiers avaient participé à la phase initiale du plaquage pour s'en détacher juste avant l'arrachage à un contre un.
- c. En revanche, la nouvelle règle internationale permet à plusieurs défenseurs d'arracher le ballon au joueur en possession lorsqu'il se trouve dans l'en-but adverse. Cependant, cette règle **ne sera pas appliquée** en France du moins en cette fin de saison 2020-21.

**Les membres du corps arbitral ont été informés sur les changements ci-dessus et veilleront à les faire appliquer. Il est vital que les organisateurs, les dirigeants, tous les acteurs intervenants dans la compétition treiziste et les joueurs des clubs soient informés sur le contenu de ce document lors de sa diffusion.**

Pour toute information complémentaire ou clarification, contactez la CCA (courriel ci-dessous).  
La CCA vous souhaite une bonne fin de saison.

Jérôme Cavalli  
CCA (International)  
jerome\_cavalli@hotmail.com  
29/04/2021